

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

Le 28 juin 2018, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 22 juin 2018, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme BERGEROL, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme GENEST, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE (jusqu'au chapitre III Travaux Contrats), M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. MEDAN, M. SERIN, Mme SANSY, M. HUBERT, M. NEHME, M. GOULETTE, Mme BENOIT, M. FEUILLADE (à partir du chapitre IV Vallée Sud Grand Paris)

ETAIT ABSENT : M. LE BOURHIS

Mme LEON est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DE LA RADICALISATION EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 000 EUROS TTC. (29/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 700 EUROS TTC. (29/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION A PASSER AVEC LA SOCIETE OPnGO POUR LA FOURNITURE D'UNE APPLICATION DE RESERVATION ET DE PAIEMENT A DISTANCE DU STATIONNEMENT URBAIN MOYENNANT LE VERSEMENT D'UNE COMMISSION DE 20% HT. (30/03/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DU COURRIER A PASSER AVEC LA SOCIETE BERGER-LEVRAULT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 852.72 EUROS TTC. (28/03/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MADAME ANNE MONSALLIER – NUTRITIONNISTE / DIETETICIENNE POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS AUTOUR DE LA NUTRITION AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 400 EUROS. (03/04/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE SUBSEQUENT N°1 – REQUALIFICATION DES RUES DU PONT ET BLANCHE DE CASTILLE – RELATIF A L'ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE A LA SOCIETE SOTRAVIA POUR UN MONTANT DE 397 856.66 EUROS HT. (04/04/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 2 RUE ROBERT SCHERRER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION NEEDRADIO. (05/04/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX AU 11 AVENUE DES FRERES LUMIERE A LA SOCIETE PACK SERVICES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 34 800 EUROS HT, PLUS LES CHARGES. (05/04/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE AVEC PBOX SCOP SARL POUR UN CONCERT A L'ESPACE VASARELY LE 18 MAI 2018 POUR UN MONTANT DE 2 637.50 EUROS TTC. (06/04/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHE D'ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEURS ET RISQUES ANNEXES AVEC LA SMACL POUR FIXER LE MONTANT DE LA PRIME 2017 A 153 793.66 EUROS TTC. (11/04/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES A PASSER AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT ANNUEL DE 659.98 EUROS TTC. (10/04/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHE D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC LA SMACL POUR FIXER LE MONTANT DE LA PRIME 2017 A 105 237.33 EUROS TTC. (11/04/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE – L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE STOCKAGE MUTUALISEE DES DONNEES A PASSER AVEC LA SOCIETE BULL SAS AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (13/04/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE « NOUVEAU SOUFFLE » POUR UN MONTANT DE 4 176.20 EUROS. (11/04/2018)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS D'ATTRIBUTION DE DEUX POSTES D'AMARRAGE AU PORT DE KERNERS A PASSER AVEC LA COMMUNE D'ARZON (56640) POUR UN MONTANT DE 578.76 EUROS. (18/04/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR BLAISE GUININ POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE BANDE DESSINEE AU 11 ESPACE JEUNES DU 16 AU 20 AVRIL 2018 POUR UN MONTANT DE 1 250 EUROS TTC. (24/04/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC MONSIEUR BLAISE GUININ EN QUALITE D'AUTEUR DE BANDES DESSINEES POUR SES PRESTATIONS EN AMONT ET AU FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE DU 26 MAI 2018 POUR UN MONTANT DE 3 000 EUROS TTC. (16/04/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LES SIECLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 16 MAI 2018 POUR UN MONTANT DE 17 000 EUROS. (19/04/2018)
- DECLARATION D'INFRACTUOSITE DU LOT N°1 – FOURNITURE DE JEUX ET JOUETS POUR LES ENFANTS AGES DE 0 A 3 ANS (CRECHES – RAM) DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE JEUX ET JOUETS POUR LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE – LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES – LES CENTRES DE LOISIRS ET LA LUDOTHEQUE. (25/04/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SITUES 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION INSTITUT DES HAUTS DE SEINE. (27/04/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE SUBSEQUENT N°4 – REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU GENERAL LECLERC RELATIF A L'ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE A LA SOCIETE COLAS ILE DE FRANCE POUR UN MONTANT DE 608 306.10 EUROS HT. (30/04/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOUVERT PHASE B – MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT 1 – MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE AVEC LA SOCIETE SAS JP GILLARD POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 65 908.54 EUROS TTC. (02/05/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE D'ENTRETIEN DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE MABILLON POUR AJOUTER 21 479 m² A ENTREtenir. (02/05/2018)

- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AUX ABORDS DU FUTUR COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE – LOT 2 – ESPACES VERTS AVEC LA SOCIETE ID VERDE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 28 879.50 EUROS TTC. (02/05/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AUX ABORDS DU FUTUR COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE – LOT 1 – VOIRIE ET RESEAUX DIVERS AVEC LE GROUPEMENT COLAS IDFN / MINERVAL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 61 147.60 EUROS TTC. (02/05/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE DE REVETEMENT DE SOL – DE FACADE – RAVALEMENT ET ISOLATION ET DE MACONNERIE / SECOND ŒUVRE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 4 – TRAVAUX DE MACONNERIE/SECOND ŒUVRE AVEC LA SOCIETE ECM LANNI AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 150 000 EUROS HT. (02/05/2018)
- DECISION PORTANT CLOTURE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES CARTES DE RESIDENTS POUR LE STATIONNEMENT, LES ABONNEMENTS « PARCS VERTS » ET LES HORODATEURS. (27/04/2018)
- ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DECHETS NON MENAGERS CONCERNANT LE CENTRE DE KERJOUANNO A PASSER AVEC LA COLLECTIVITE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION. (03/05/2018)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE MASSY-VALENTON POUR UN MONTANT DE 1 320 EUROS TTC. (03/05/2018)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – DOSSIER CONTENTIEUX BIEN VACANT – RUE DE LUTECE EN APPEL POUR UN MONTANT DE 1 080 EUROS TTC. (03/05/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE RELATIF A L'ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES « MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIVES AUX TRAVAUX PORTANT SUR DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DESTINES A L'EXPLOITATION DES BATIMENTS » - LOT N°4 « MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION, DE DECONSTRUCTION ET DE DESAMIANTAGE » A PASSER AVEC LA SOCIETE GANGER DELEO SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM. (04/05/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REFECTION DES COUVERTURES DE LA MAISON DES ANS TONIQUES 25 VILLA DOMAS ET DE LA CRECHE LA FONTAINE – (PROCEDURE ADAPTEE) A LA SOCIETE THERMOSANI POUR UN MONTANT DE 255 416.89 EUROS HT. (09/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE PAJEAUD SITUEE 210 RUE ADOLPHE PAJEAUD AU PROFIT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. (07/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE. (07/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT DE NOLWENN LEROY LE 22 JUIN 2018 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (26/04/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE SERVICES « BERGER LEVRAULT ECHANGES SECURISES » POUR LA RECUPERATION DES FACTURES PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR LA PLATE FORME « CHORUS PORTAIL PRO » AVEC LA SOCIETE BERGER LEVRAULT AFIN D'AJOUTER LE COUT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FACTURE ELECTRONIQUE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 780 EUROS TTC. (07/05/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX AU 11 AVENUE DES FRERES LUMIERE A ANTONY AVEC LA SOCIETE PACK SERVICES AFIN DE MODIFIER LE MONTANT DE LA PROVISION POUR CHARGES. (15/05/2018)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE. (30/04/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION ET DE LOCATION D'EXPOSITION AVEC L'ASSOCIATION L'EMPREINTE DU ROCK POUR LA VENUE DE FRANCK MARGERIN AU FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE LE 26 MAI 2018 ET LA LOCATION DE L'EXPOSITION FAITES DU ROCK AVEC LUCIEN DU 14 AU 26 MAI 2018 POUR UN MONTANT DE 3 350 EUROS TTC. (16/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION BISCOTO EDITIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DU 12 MAI AU 2 JUIN 2018 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 2 160 EUROS TTC. (02/05/2018)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 7 BOULEVARD BROSSETTE A ANTONY POUR UN MONTANT DE 750 000 EUROS PLUS 25 000 EUROS DE FRAIS D'AGENCE. (22/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 2 RUE ROBERT SCHERRER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ACTIV'DORE. (23/05/2018)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA PERTE PECUNIAIRE EVENTUELLE SUPPORTEE PAR LA VILLE D'ANTONY EN CAS D'ANNULATION DU CONCERT DE NOLWENN LEROY DU 22 JUIN 2018 AVEC TOKYO MARINE KILN INSURANCE LIMITED REPRESENTE PAR LA SOCIETE GRAS SAVOYE POUR UN MONTANT DE 3 300 EUROS TTC. (23/05/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'ASSURANCE NAVIGATION DE PLAISANCE AVEC LA SMACL AFIN DE SUPPRIMER DU CONTRAT PLUSIEURS EMBARCATIONS POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 2 195.78 EUROS TTC. (23/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE DE KERJOUANNO AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY. (16/05/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE SUBSEQUENT N°3 – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE D'ESTIENNE D'ORVES RELATIF A L'ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE A LA SOCIETE ESSONNE TP POUR UN MONTANT DE 405 503.24 EUROS HT. (24/05/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX A L'ESPACE HENRI LASSON ET AU FOYER SOLEIL AU PROFIT DE L'O.T.S.I (OFFICE DU TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE). (30/05/2018)
- TRAVAUX RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES VOIES DE CIRCULATION DOUCE A ANTONY – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2018. (30/05/2018)
- TRAVAUX RELATIFS A LA RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS PUBLICS A ANTONY – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2018. (30/05/2018)
- CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR LA VENTE SOLIDAIRE DE LIVRES A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (04/06/2018)
- ADOPTION DE LA CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE PREMIUM EVENTS AFIN DE BENEFICIER D'UNE AIDE BUDGETAIRE POUR L'ORGANISATION DE L'ANIMATION « FAUTEUIL GAGNANT – LA FETE DU CINEMA 2018 » AU CINEMA LE SELECT. (05/06/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO (Lots 2B03 et 2B04 bât B) AU PROFIT DE LA SOCIETE TEOGEST POUR UN MONTANT MENSUEL DE 750 EUROS HT. (05/06/2018)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 23 RUE DES CANARIS A ANTONY POUR UN MONTANT DE 15 000 EUROS. (06/06/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE MASTERCLASSES DE JAZZ A PASSER AVEC PHONOART PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION DE 6 MASTERCLASSES DE JAZZ EN 2018 POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS TTC. (06/06/2018)
- EXERCICE DE DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 187 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE POUR UN MONTANT DE 330 000 EUROS. (06/06/2018)
- ATTRIBUTION DU LOT N°1 « PAPETERIE SCOLAIRE » DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE PAPETERIE SCOLAIRE ET DE MATERIEL DE LOISIRS CREATIFS POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES, LES GARDERIES, LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE ET LES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE CENTRALE INTER PROFESSIONNELLE D'ACHAT (CIPA) SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM (APPEL D'OFFRES OUVERT). (08/06/2018)
 - Lot 2 : Fourniture de jeux et jouets pour les enfants de 3 à 6 ans à la société ALDA MAJUSCULE
 - Lot 3 : Fourniture de jeux et jouets pour les enfants de 6 à 11 ans à la société PIERRON-ASCO et CELDA
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF « AMENAGEMENT CULTUREL » AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LA CREATION D'ATELIERS D'ARTISTES PARTAGES ET INDIVIDUELS AU 3 RUE DE TIGNES. (11/06/2018)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DU MATERIEL DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2018 POUR LE CONCERT DE NOLWENN LEROY AVEC LE CABINET LSN GROUPE REPRESENTANT LA COMPAGNIE ALBINGIA POUR UN MONTANT DE 3 000 EUROS. (12/06/2018)
- ADOPTION D'UN BAIL A LOYER AVEC LA SASU VIC HOMME CONCERNANT DES LOCAUX SITES 9 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC A ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 40 000 EUROS HT. (12/06/2018)

ORDRE DU JOUR

I - FINANCES –

- ADOPTION DU CONTRAT A PASSER ENTRE L'ETAT ET LA VILLE CONCERNANT LA LIMITATION DE L'AUGMENTATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET LA REDUCTION DU BESOIN DE FINANCEMENT -
POUR : 41 - CONTRE : 07
- PROROGATION DE LA GARANTIE COMMUNALE ACCORDEE A LA SOCIETE EFIDIS SA D'HLM POUR UN EMPRUNT REAMENAGE AUPRES DU CREDIT FONCIER DE FRANCE -
POUR : 48
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT -
- TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES JARDINS EXTERIEURS POUR L'ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE « LA FONTAINE » : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE -
POUR : 48

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE-COLONEL ARNAUD BELTRAME : ACQUISITION DE PARCELLES AUPRES DE LA VILLE DE L'HAY-LES-ROSES
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION D'EAU POTABLE AVEC LE SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE-
POUR : 48
- PLACE DU MARCHÉ : SUPPRESSION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE -
POUR : 40 - CONTRE : 06 – ABSTENTION : 02

III – TRAVAUX - CONTRATS –

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'HABILITATION TRIPARTITE ENTRE LE SIGEIF- LE SIPPPEC ET LA VILLE D'ANTONY POUR VALORISER LES OPERATIONS D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE SOUS FORME DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) -
POUR : 48
- ADOPTION D'UN ACCORD TRANSACTIONNEL CONCLU AVEC LA SOCIETE AMT DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP -
POUR : 48
- ADOPTION DE L'AVENANT N°5 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES –
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE GESTION ET D'UTILISATION DES AMENAGEMENTS DU SENTIER DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU BASSIN DE LA BIEVRE A PASSER AVEC LE SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (SIAAP) ET LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) -
POUR : 48
- ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL DONNE A ILE-DE-FRANCE MOBILITES POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE PUBLIC DE LOCATION DE LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ANTONY-
POUR : 46 - ABSTENTION : 02

IV - VALLEE SUD GRAND PARIS –

- ZAC JEAN ZAY : ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LE FINANCEMENT ET LA REALISATION D'EQUIPEMENTS PUBLICS –
POUR : 40 - ABSTENTION : 07 – Ne prend pas part : 01

V - PERSONNEL –

- ADOPTION DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE L'ESAT L'ATELIER AU PROFIT DE LA VILLE -
POUR : 48
- CONSERVATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE, DU MAINTIEN DU PARITARISME ET DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE -
POUR : 48

VI – EDUCATION –

- SECTORISATION DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY - MODIFICATIF -
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES -
POUR : 42 - ABSTENTION : 06

VII – SPORT –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ANTONIENNES – ADDITIF -
POUR : 45 - CONTRE : 02 – ABSTENTION : 01

VIII – AFFAIRES DIVERSES –

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE D'ANTONY – CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE OGF -
POUR : 48
- APPROBATION DU LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION DE SERVICES POUR L'EXPLOITATION DES REGIES PUBLICITAIRES DES EDITIONS DE LA VILLE -
POUR : 48
- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES COMMISSIONS RELATIVES A LA COMMANDE PUBLIQUE - MODIFICATIF -
POUR : 48
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA VILLE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR POUR L'ACQUISITION D'HORODATEURS D'OCCASION -
POUR : 48
- ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL REGULIER DE JEUNES ENFANTS ET DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR OCCASIONNEL DE LA HALTE-JEUX POMME D'API -
POUR : 48
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2018 (2ème JURY) -
POUR : 48
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2018 (2ème JURY) -
POUR : 48
- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES -
POUR : 48
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA COOPERATIVE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE -
POUR : 48
- DENOMINATION DE DIVERSES VOIES ET PLACE -
POUR : 48
- ADHESION DE LA VILLE AU LABEL VILLE PRUDENTE -
POUR : 48
- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE RELATIVE AUX TRAVAUX DU TRAMWAY T10 ENTRE ANTONY ET CLAMART -
Mmes PRECETTI et PHAM sont élues avec 40 VOIX
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2017 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2017 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNEE 2017 -
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2017 -

**Fin de la séance à 00h45
Antony, le 29 juin 2018**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**